Registre

de la Commission chargée d'examiner la loi portant modification des articles 3 et 17 des lois des 24 Mai 1838 et 20 mai 1854.

SERVICE LEGISLATIF
SÉNAT

La Commission, nommée pour l'examen de la loi portant modification des art. 3 et 17 de la loi du 15 mai 1838 et de celle du 20 mai 1854 et composée de MM. Bonjean, Comte Portalis, Marquis de Belbeuf, de Chorigny et Daviel, s'est réunie le 21 avril à 2 heures.

Elle nomme pour Président, M. le Comte Portalis,
pour Secrétaire, M. Bonjean,
et pour Rapporteur, M. Daviel.

Le Secrétaire
Bonjean

Le Président
Le Mis de Belbeuf

La Commission a entendu le Rapport de M. Daviel et la conclusion approuvée
ce 24 avril 1855
Le Mis de Belbeuf